

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/056

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>9 octobre 2020     | L'an deux mille vingt<br>Le 15 octobre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>9 octobre 2020        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etaients présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 26                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| VOTANTS : 29                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                             | <b>A donné pouvoir</b> : Olivier DAESCHNER à Eric NONON<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22,

**VU** le conseil d'installation des nouveaux conseillers municipaux en date du 4 juillet 2020,

**VU** le règlement intérieur du Conseil Municipal approuvé en date du 10 septembre 2020,

**CONSIDERANT** la nécessité de constituer des commissions municipales pour étudier les dossiers soumis au Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

**CONSIDERANT** que l'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité, de ne pas recourir à l'élection au scrutin secret,

**SUR PROPOSITION** du Maire,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de constituer les 17 commissions municipales suivantes :

- Commission Sécurité
- Commission Affaires scolaires
- Commission Attractivité économique et touristique
- Commission Affaires sociales, aînés, logement social et petite enfance
- Commission Urbanisme et aménagement

Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-056  
-DE  
Date de réception préfecture :

- Commission Transitions énergétique et écologique
- Commission Gouvernance participative et transition numérique
- Commission Culture et vie associative
- Commission Finances
- Commission Stationnement, circulation et transports
- Commission Prévention et santé
- Commission Sports
- Commission Affaires juridiques, contentieux et assurances
- Commission Voiries et circulations douces
- Commission Jeunesse
- Commission Commerces et marchés
- Commission Animations et fêtes

**PRECISE** que les commissions mentionnées ci-dessus sont constituées pour la durée du mandat municipal.

**FIXE** à 7 le nombre de membres dans chaque commission, répartis dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, comme suit :

- 5 sièges pour la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement »
- 1 siège pour la liste « Avenir Villennes »
- 1 siège pour la liste « Villennes Ensemble »

**PROCEDE** à la désignation à main levée, des membres des commissions suivantes :

#### **Commission « Sécurité »**

1. Madame Fabienne SACCHET
2. Monsieur Alain ADICEOM
3. Monsieur Jean-Michel CHARLES
4. Monsieur Fabien VIAL
5. Monsieur Arthur ROUYER
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Philippe SENEQUE

#### **Commission « Affaires scolaires»**

1. Madame Marie-Agnès BOUYSSOU
2. Madame Fatima GUERROUACH
3. Monsieur Eric NONON
4. Madame Sophie BASTIDE-LE DU
5. Monsieur Olivier DAESCHNER
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Madame Valérie THOMASSEN

#### **Commission « Attractivité économique et touristique»**

1. Monsieur Olivier DAESCHNER
2. Monsieur Fabien VIAL
3. Monsieur Eric NONON
4. Monsieur Laurent BARBOTIN
5. Madame Apolline THOUMELIN
6. Monsieur Jean-Luc BIANCHI
7. Monsieur Philippe SENEQUE

|                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Accusé de réception en préfecture<br/> 078-217806728-20201015-2020-056<br/> -DE<br/> Date de réception préfecture :</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Commission « Affaires sociales, âgés, logement social et petite enfance »**

1. Madame Eva SEGUY
2. Madame Fatima GUERROUCHE
3. Madame Marie-Agnès BOUYSSOU
4. Monsieur Alain ADICEOM
5. Madame Corinne HOUZIAUX
6. Madame Christine ASHWORTH
7. Madame Valérie THOMASSEN

**Commission « Urbanisme et aménagement »**

1. Monsieur Jean-Michel CHARLES
2. Monsieur Fabien VIAL
3. Monsieur Laurent BARBOTIN
4. Monsieur Alain ADICEOM
5. Madame Eva SEGUY
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Transitions énergétique et écologique »**

1. Madame Virginie OKS
2. Monsieur Laurent BARBOTIN
3. Monsieur Fabien VIAL
4. Madame Christine HANON-BATIOT
5. Monsieur Adrien PERRET
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Gouvernance participative et transition numérique »**

1. Monsieur Alain ADICEOM
2. Madame Virginie OKS
3. Madame Christine HANON-BATIOT
4. Monsieur Fabien VIAL
5. Monsieur Philippe DESTISON
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Madame Valérie THOMASSEN

**Commission « Culture et vie associative »**

1. Madame Virginie ALBAR
2. Madame Marie-Agnès BOUYSSOU
3. Madame Corinne HOUZIAUX
4. Monsieur Olivier DAESCHNER
5. Monsieur Jean-Yves MORIN
6. Madame Christine ASHWORTH
7. Madame Valérie THOMASSEN

Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-056  
-DE  
Date de réception préfecture :

**Commission « Finances»**

1. Monsieur Adrien PERRET
2. Madame Virginie OKS
3. Monsieur Philippe DESTISON
4. Monsieur Jean-Yves MORIN
5. Madame Sophie BASTIDE-LE DU
6. Monsieur Jean-Luc BIANCHI
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Stationnement, circulation et transports»**

1. Monsieur Philippe DESTISON
2. Monsieur Eric NONON
3. Madame Corinne HOUZIAUX
4. Monsieur Laurent BARBOTIN
5. Monsieur Jean-Michel CHARLES
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Prévention et santé»**

1. Madame Fatima GUERROUACHE
2. Monsieur Jean-Yves MORIN
3. Madame Corinne HOUZIAUX
4. Madame Christine HANON-BATIOT
5. Madame Apolline THOUMELIN
6. Monsieur Jean-Luc BIANCHI
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Sports»**

1. Monsieur Jean-Yves MORIN
2. Monsieur Arthur ROUYER
3. Madame Fatima GUERROUACHE
4. Monsieur Adrien PERRET
5. Madame Virginie ALBAR
6. Monsieur Laurent MAGLIA
7. Monsieur Olivier HARDOUIN

**Commission « Affaires juridiques, contentieux et assurances»**

1. Monsieur Laurent BARBOTIN
2. Madame Marie-Agnès BOUYSSOU
3. Monsieur Adrien PERRET
4. Monsieur Jean-Michel CHARLES
5. Madame Virginie OKS
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Philippe SENEQUE

Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-056  
-DE  
Date de réception préfecture :

**Commission « Voiries et circulations douces »**

1. Monsieur Eric NONON
2. Madame Fatima GUERROUACHE
3. Monsieur Philippe DESTISON
4. Madame Fabienne SACCHET
5. Monsieur Olivier DAESCHNER
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Philippe SENEQUE

**Commission « Jeunesse »**

1. Monsieur Arthur ROUYER
2. Monsieur Jean-Yves MORIN
3. Madame Virginie OKS
4. Madame Apolline THOUMELIN
5. Madame Corinne HOUZIAUX
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Madame Valérie THOMASSEN

**Commission « Commerces et Marchés »**

1. Madame Apolline THOUMELIN
2. Madame Sophie BASTIDE-LE DU
3. Monsieur Arthur ROUYER
4. Madame Fabienne SACCHET
5. Madame Virginie ALBAR
6. *Siège vacant – Liste Avenir Villennes*
7. Monsieur Philippe SENEQUE

**Commission « Animations et fêtes »**

1. Madame Virginie ALBAR
2. Monsieur Arthur ROUYER
3. Madame Sophie BASTIDE-LE DU
4. Monsieur Alain ADICEOM
5. Monsieur Adrien PERRET
6. Madame Christine ASHWORTH
7. Monsieur Philippe SENEQUE

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,

Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU



Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-056  
-DE  
Date de réception préfecture :

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/057

DATE DE CONVOCATION : 9 octobre 2020	L'an deux mille vingt Le 15 octobre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 9 octobre 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Etaients présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 26	
VOTANTS : 29	
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Eric NONON Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH

CREATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE FAUVEAU

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2143-2,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal approuvé en date du 10 septembre 2020, notamment son article 24.4,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune,

SUR PROPOSITION du Maire,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de constituer un comité consultatif pour l'aménagement du Quartier de Fauveau. Ce comité sera créé pour la durée du mandat municipal.

FIXE à 15 le nombre maximum de membres dans ce comité, en ce compris :

- 3 membres de la liste « Bien Vivre à Villennes Autrement »
- 1 membre de la liste « Avenir Villennes »
- 1 membre de la liste « Villennes Ensemble »
- Jusqu'à 10 membres extérieurs au Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture 078-217806728-20201015-2020-057 -DE Date de réception préfecture :

DIT que ce comité sera présidé par un membre du Conseil Municipal désigné par le Maire, ou par lui-même. Le Maire peut assister, de droit, à tout comité consultatif.

DESIGNE les membres suivants parmi les élus municipaux :

1. Monsieur Jean-Michel CHARLES
2. Madame Virginie OKS
3. Monsieur Alain ADICEOM
4. Madame Christine ASHWORTH
5. Monsieur Olivier HARDOUIN

PRECISE que les membres extérieurs au Conseil Municipal, habitants ou membres d'associations locales, seront nommés par arrêté du Maire, après avoir fait acte de candidature.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-057
-DE
Date de réception préfecture :

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/058

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>9 octobre 2020     | L'an deux mille vingt<br>Le 15 octobre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>9 octobre 2020        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etai<del>ent</del> présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 26                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| VOTANTS : 29                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                             | <b>A donné pouvoir</b> :   Olivier DAESCHNER à Eric NONON<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** la nécessité de désigner un correspondant défense pour la commune de Villennes-sur-Seine,

**CONSIDERANT** la candidature de Monsieur Jean-Michel CHARLES,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DESIGNE** Monsieur Jean-Michel CHARLES comme correspondant défense de la commune de Villennes-sur-Seine.

Pour extrait conforme

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU



Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-058  
-DE  
Date de réception préfecture :

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/059

DATE DE CONVOCATION : 9 octobre 2020	L'an deux mille vingt Le 15 octobre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 9 octobre 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Étaient présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 26	
VOTANTS : 29	
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Eric NONON Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH

CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2143-3,

VU la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

VU l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

CONSIDERANT que l'article L.2143-3 impose à toute commune de 5000 habitants et plus la création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

CONSIDERANT que cette commission est notamment chargée de dresser un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et d'organiser le recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,

CONSIDERANT que cette commission doit être composée notamment de représentants de la commune, d'associations représentant les personnes âgées, les acteurs économique et les usagers, et d'associations représentant les personnes handicapées qui sont désignés par arrêté du Maire, lequel préside également la commission.

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-059
-DE
Date de réception préfecture :

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

CREE une Commission Communale Pour l'Accessibilité (CCPA) des personnes handicapées.

PRECISE que la liste des membres de la Commission Communale Pour l'Accessibilité sera fixée par arrêté du Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 16 octobre 2020

Le Maire

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-059
-DE
Date de réception préfecture :

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/060

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>9 octobre 2020     | L'an deux mille vingt<br>Le 15 octobre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>9 octobre 2020        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etai<sup>ent</sup> présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 26                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| VOTANTS : 29                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                             | <b>A donné pouvoir</b> :     Olivier DAESCHNER à Eric NONON<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SIVU DE LA PETITE ENFANCE 2019

Le Conseil Municipal,

**VU** l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au Président d'un syndicat intercommunal d'adresser au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

**Après en avoir acté à 26 voix « pour » et 3 abstentions : Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE,**

**DIT** que le rapport d'activité du SIVU de la petite enfance 2019 a fait l'objet d'une communication en séance publique.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES SUR SEINE  
Le 15 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-060  
-DE  
Date de réception préfecture :

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/061

DATE DE CONVOCATION : 9 octobre 2020	L'an deux mille vingt Le 15 octobre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 9 octobre 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Etaiet présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE
PRESENTS : 26	Formant la majorité des membres en exercice.
VOTANTS : 29	
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Eric NONON Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMENAGEMENT D'ARRETS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet d'implantation de quatre abribus pour un montant prévisionnel de travaux de 12 883,48€ HT,

CONSIDERANT que ce projet peut être subventionné par le Département des Yvelines dans le cadre des financements accordés aux communes de moins de 10 000 habitants au titre des transports en commun,

CONSIDERANT que le taux de la subvention est fixé à 80 % maximum et son montant plafonné à 13 200€ HT, ce qui permettrait de percevoir une subvention d'un montant maximum de 10 306,78€,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

DECIDE de solliciter du Conseil Départemental des Yvelines, pour l'année 2020, une subvention pour l'aménagement d'aires d'arrêt de transports en commun.

S'ENGAGE à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés qui figureront dans le dossier technique soumis et conformes à l'objet du programme.

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-061
-DE
Date de réception préfecture :20201020

S'ENGAGE à financer la part des travaux restant à sa charge.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-061
-DE
Date de réception préfecture :20201020

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

XXXXXXXXXX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/063

DATE DE CONVOCATION : 9 octobre 2020	L'an deux mille vingt Le 15 octobre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 9 octobre 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Etai^{ent} présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 26	
VOTANTS : 29	
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Eric NONON Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH

REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ECOLES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 212-8,

VU la proposition faite par l'AME 78 (Association des Maires Adjoints délégués à l'Enseignement des Yvelines) lors de sa réunion plénière du 12/10/2010 confirmée lors de sa réunion plénière du 10/02/2016,

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,

DECIDE de fixer, lorsqu'une dérogation aura été acceptée de part et d'autre, le montant maximum à verser ou à réclamer aux communes extérieures au titre des frais de scolarité, à :

- ⇒ 973 € pour un élève scolarisé en école maternelle
- ⇒ 488 € pour un élève scolarisé en école élémentaire

PRECISE que ce montant sera valable tant que cette délibération n'aura pas été rapportée.

Pour extrait conforme.

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 16 octobre 2020



Le Maire,
Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-063
-DE
Date de réception préfecture :

COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/064

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>9 octobre 2020     | L'an deux mille vingt<br>Le 15 octobre à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>9 octobre 2020        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE : 29 | <b>Etai<del>ent</del> présents</b> : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE<br>Formant la majorité des membres en exercice. |
| PRESENTS : 26                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| VOTANTS : 29                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                             | <b>A donné pouvoir</b> : Olivier DAESCHNER à Eric NONON<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DE MEDAN

Le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** la volonté de la commune de Villennes-sur-Seine et de Médan de mettre en place une tarification spécifique du montant des frais de scolarité refacturés entre les communes,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**FIXE** la participation demandée à la commune de Médan à 210 € par enfant scolarisé dans les écoles de Villennes-sur-Seine.

**PRECISE** que ce montant sera valable tant que cette délibération n'aura pas été rapportée.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture  
078-217806728-20201015-2020-064  
-DE  
Date de réception préfecture :

# COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2020/064

DATE DE CONVOCATION : 9 octobre 2020	L'an deux mille vingt Le 15 octobre à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 9 octobre 2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Etaient présents : Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Virginie OKS, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fatima GUERROUACHE, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Laurent BARBOTIN, Eric NONON, Sophie BASTIDE-LE DU, Fabien VIAL, Arthur ROUYER, Apolline THOUMELIN, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Laurent MAGLIA, Olivier HARDOUIN Valérie THOMASSEN, Philippe SENEQUE Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 26	
VOTANTS : 29	
	A donné pouvoir : Olivier DAESCHNER à Eric NONON Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Katia LEFEUVRE à Christine ASHWORTH

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DE MEDAN

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la volonté de la commune de Villennes-sur-Seine et de Médan de mettre en place une tarification spécifique du montant des frais de scolarité refacturés entre les communes,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,

FIXE la participation demandée à la commune de Médan à 210 € par enfant scolarisé dans les écoles de Villennes-sur-Seine.

PRECISE que ce montant sera valable tant que cette délibération n'aura pas été rapportée.

Pour extrait conforme.



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,
Le 16 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

Accusé de réception en préfecture
078-217806728-20201015-2020-064
-DE
Date de réception préfecture :